

cée de perdre un œil, a été guérie complètement après une neuvaine faite en l'honneur de sainte Anne. En le faisant, vous coligerez la pauvre mère qui ne sait comment exprimer sa joie.—O. L., Ptre.

ST-PIERRE-BAPTISTE.—Depuis plusieurs années ma santé était si mauvaise, qu'il m'était impossible de faire les travaux qu'exige la tenue de ma maison. Hélas ! j'ai pris bien des remèdes, mais toujours en vain. Enfin, je me décidai à recourir à la Bonne sainte Anne ; elle en a guéri bien d'autres, pourquoi ne me guérirait-elle pas ? Je mis en elle toute ma confiance ; puis je m'engageai à faire un pèlerinage à Beaupré, et à faire publier ma guérison dans les Annales. Presque aussitôt je ressentis un grand soulagement, et, au mois de juillet dernier, je fis le pèlerinage à son sanctuaire sans éprouver aucune fatigue : j'étais guérie. J'ai été très bien depuis, et je viens, aujourd'hui, remercier publiquement sainte Anne de sa grande bonté pour moi, tout en la priant de vouloir bien me continuer ses faveurs.

Mme DEMERS.

9 décembre 1894.

***—Ayant obtenu par l'entremise de saint Joseph et de la Bonne sainte Anne deux faveurs signalées, l'une spirituelle et l'autre temporelle, je viens m'acquitter de la promesse que j'avais faite de les faire publier dans les Annales de sainte Anne, si elle nous obtenait de sortir de la position difficile où nous nous trouvions et dont nous sommes sortis d'une manière tout à fait providentielle.

Il me semble que je dois déclarer ici que depuis trente ans je n'ai jamais invoqué saint Joseph et sainte Anne sans être exaucée.

Merci mille fois à saint Joseph et à la Bonne sainte Anne !—UNE ABONNÉE.